

Dates importantes en 2016-2017 s'appliquant aux demandes pour les programmes offerts dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC)

Date	Activité
<p>Le 12 février 2016 10 h à 11 h</p>	<p>Une séance d'information Adobe Connect aura lieu pour revoir le processus d'approbation des programmes et permettre aux conseils scolaires de poser des questions sur le processus de renouvellement des programmes et le processus de demande pour un nouveau programme.</p> <p>Renseignements pour participer à la séance :</p> <p>Adobe Connect URL : http://conn-o.osapac.org/stgc-2016-2017/ De Toronto : 416 212-8014 Sans frais : 1 866 500-5845 Code à composer pour participer : 7145807</p>
<p>Le 11 mars 2016</p>	<p>Les demandes pour renouveler les programmes existants doivent être présentées par voie électronique à l'attention de la personne responsable des établissements de STGC au bureau régional du ministère de l'Éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Demande pour les programmes d'éducation – établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels 2016-2017 (formulaire de demande Excel incluant la page sommaire dûment signée).</i> • <i>Annexe A : Description du programme (tous les responsables des programmes sont tenus de remplir un modèle de description de programme révisé, qui permettra d'acquérir une compréhension plus globale et plus cohérente de la portée des programmes offerts en Ontario)</i>
<p>Le 11 avril 2016</p>	<p>Date cible pour l'approbation des programmes existants.*</p> <p>* Remarque : Sous réserve de l'approbation des Subventions pour les besoins des élèves 2016-2017.</p>
<p>Le 31 août 2016</p>	<p>Date limite pour envoyer par voie électronique les ententes de programme ou les protocoles d'entente signés pour 2016-2017 à l'attention de la personne responsable des établissements de STGC au bureau régional du ministère de l'Éducation.</p>
<p>Le 28 octobre 2016</p>	<p>Confirmation par les conseils scolaires des salaires, des avantages sociaux, de l'effectif réels en septembre 2016 et le nombre total d'élèves servis en 2015-2016.</p> <p>** Remarque : Changement des données sur l'effectif.</p>